

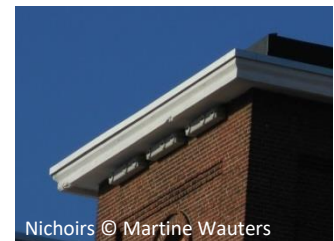
Le projet 'Le canal, un corridor écologique au cœur de Bruxelles', soutenu par Bruxelles Environnement, vise à renforcer le rôle de la voie d'eau comme corridor écologique pour la faune et la flore. Comment ? Différentes initiatives comme des plantations, la pose de nichoirs, la gestion écologique d'une zone verte, ... peuvent y contribuer.

Dans ce cadre, nous invitons les entreprises et industries riveraines du canal à s'engager dans cette démarche favorable à la nature et à la biodiversité, ou de soutenir financièrement de telles actions.



Si cette démarche vous intéresse, des partenaires du projet peuvent vous faire profiter de leur expertise et vous orienter. L'association Natagora par exemple, dans le cadre du 'Réseau Nature', propose aux entreprises un accompagnement pour un aménagement écologique de leurs terrains ainsi qu'une labellisation pour authentifier leurs démarches en faveur de la nature (sur base de la charte du Réseau Nature) afin de valoriser celles-ci. Natagora assure divers services, allant de l'audit environnemental à la réalisation de conférences. L'expertise de terrain est gratuite pour toutes les entreprises se trouvant dans la région bruxelloise.

Des entreprises proches du canal ont déjà intégré chez elles, sur leurs parcelles ou bâtiments, des aménagements favorables à la nature. Solvay et la station d'épuration Aquiris par exemple, en partenariat avec des associations naturalistes, gèrent désormais leurs espaces verts de façon plus écologique (fauche tardive, maintien des zones humides, ...). Les bâtiments de Bpost et des anciennes brasseries Belle-Vue accueillent quant à elles plusieurs nichoirs pour Martinet noir, un oiseau migrateur.



Ces aménagements propices à la biodiversité peuvent également avoir un impact positif pour les travailleurs de l'entreprise en améliorant leur cadre de travail. Des espaces naturels diversifiés permettent de créer un cadre de vie plus sain, favorisent la concentration, le bien-être au travail et réduisent le stress et les plaintes des salariés. De plus, votre entreprise peut devenir une entreprise éco-citoyenne en sensibilisant les salariés aux enjeux de la biodiversité urbaine et en les incitant à reproduire la démarche de l'entreprise chez eux.



Vous y trouverez aussi des avantages économiques avec la réduction des coûts d'entretien des espaces verts gérés de façon plus extensive. Enfin, votre engagement envers la biodiversité peut être mis en avant chez nous, mais également dans votre communication, auprès de vos clients et auprès de vos partenaires.

biodiversité le long du canal, vous pouvez consulter le site internet consacré à ce sujet : <https://www.canaldelasenne.be/fr>

Avec l'envie de faire un bout de chemin ensemble, nous vous proposons de planifier un rendez-vous et de nous rencontrer pour une éventuelle collaboration avec votre entreprise.

Nous vous remercions d'avance,

Escaut sans Frontières – Grenzeloze Schelde
2bis quai des Péniches, 1000 Bruxelles
02/201.08.08 - corridor@gs-esf.be

Ce projet est mené en partenariat avec différentes associations et est coordonné par Escaut sans Frontières.